



TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Les honoraires sont inclus dans le prix de vente affiché et sont à la charge des **ACQUÉREURS**

Vente de Maisons, Immeubles, Appartements :

- 7 % TTC Pour un prix de vente jusqu'à 200 000 €
- 6 % TTC pour un prix de vente entre 200 001 et 400 000 €
- 5 % TTC pour n prix de vente au-delà de 400 001 €

Vente de Terrains :

8% TTC du prix de vente

Rapport d'estimation du bien : 250 € TTC

Estimation verbale : offerte

Honoraires minimum : 1 500 €

En cas de délégation de mandat, les honoraires sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Agence Moné Rosine SAS au capital de 10 000 euros

Siège social : 2214 av du 11 novembre 1918 40440 ONDRES

Carte Professionnelle n° 40022022000000003 CCI LANDES - Caisse Garantie ALLIANZ 110 000 €

Siret 900 442 146 00016

COMMERCES ET ENTREPRISES

Ventes Immobilières

(Locaux commerciaux ou professionnels/bureau/murs/hangar)
(Vente de fonds de commerces, pas de porte, droit au bail)

Prix de vente

Honoraires HT

Pour un prix de vente jusqu'à 50 000 €	Forfait 5 000 €
Pour un prix de vente de 50 000 € à 100 000 €	8 % du prix de vente
Pour un prix de vente de 100 001 € à 200 000 €	7 % du prix de vente
Pour un prix de vente de 200 001 € à 300 000 €	6 % du prix de vente
Au-delà de 300 001 €	5 % du prix de vente

LOCATIONS

Honoraires de base par parties : 8 € du m² ou 10 € du m² en zone tendue

(En sus 50 € de frais d'entremise à la charge exclusive du BAILLEUR)